

L'entrée des jeunes dans la vie adulte à Dakar : une transition de plus en étalée dans le temps

Alioune Diagne
IRD/Equipe Jeremi

L'entrée dans la vie adulte pourrait se définir comme une période plus ou moins longue au cours de laquelle les jeunes franchissent des étapes décisives pour la suite de leur existence sociale. Cette transition s'effectue sur deux axes principaux : un axe scolaire et professionnel qui correspond à la sphère publique de la vie du jeune et un axe familial qui correspond à la sphère privée. Sur ces deux axes quatre seuils sont considérés comme étant particulièrement, significatifs parce qu'ils introduisent à de nouveaux statuts et à de nouveaux rôles sociaux. Deux de ces seuils constituent des seuils de « sortie » et les deux autres des seuils « d'entrée » : il s'agit de la fin des études, le départ de chez les parents, le début de la vie professionnelle et le mariage.

Dans de nombreux pays occidentaux, les jeunes générations se démarquent progressivement de leurs aînés par une entrée de plus en plus tardive dans la vie adulte et une désynchronisation des principales étapes de cette transition. Cette situation a été observée, en France [Galland, 1999], en Italie [Cavalli, 1993], en Belgique [Jaminon, 1999], au Québec [Molgat, 1999]. Qu'en est-il exactement au Sénégal ? La jeunesse sénégalaise présente-t-elle un profil similaire à celui de jeunes des pays du Nord ?

L'objet de cette communication est d'examiner la situation des jeunes au Sénégal au regard de cet évolution. Pour ce faire, nous avons eu recours aux données de l'enquête « Jeunesse et devenir des familles à Dakar ». Cette enquête réalisée entre mars et août 2001, par l'IRD et l'IFAN, constitue un instrument spécialement adapté pour traiter de cette problématique. En effet, les données de cette enquête permettent de dater et donc de retracer sur l'ensemble du cycle de vie de chaque individu les principaux événements marquant le passage au statut d'adulte (emploi, mariage et accès à un logement autonome). Trois générations sont prises en considération : les personnes respectivement âgées de 25-34 ans, de 35-44 ans et de 45-59 ans au moment de l'enquête.

Les analyse descriptives concernant l'entrée des jeunes dans la vie adulte montre que pour le cas des jeunes à Dakar, on assiste à évolution des conditions et des modalités de cette transition. Ainsi, en ce qui concerne l'emploi, si l'âge d'accès à un premier emploi rémunéré a très peu varié chez les hommes au cours de ces dernières années (il tourne autour de 21 ans), pour les femmes par contre, on assiste à l'augmentation d'une génération à l'autre de cet indicateur. Ainsi, entre la génération 1942-56 et la génération 1967-66, l'âge médian d'accès au premier emploi rémunéré est passé de 20 ans à 24,5 ans. Soit un recul de 4,5 ans entre les deux groupes de générations. Ainsi, du fait de leur situation par rapport à l'emploi, les jeunes se trouvent de plus en plus contraints de différer le franchissement de certaines étapes sociales majeures comme par exemple : la constitution d'une famille, l'accès à un logement autonome et la naissance d'un enfant. En effet, sans emploi fixe, sous employés ou tirant des revenus du secteur informel, les jeunes dakarois sont, de plus en plus, contraints de continuer de dépendre de la parenté à un âge de plus en plus élevé. Il y a ainsi une déconnexion entre la majorité légale et la majorité sociale. Dans ce cadre, l'entrée dans le monde des adultes se fait, ainsi, de plus en plus difficilement et de plus en plus tardivement pour la majorité d'entre eux, en particulier, ceux qui sont placés dans des conditions sociales difficiles.